

**DÉLIBÉRATION PORTANT DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE POUR SIÉGER AU SEIN DE LA COMMISSION PERMANENTE DES PROJETS PEDAGOGIQUES**

Vu l'appel à candidatures du 22 janvier 2024.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université de Bordeaux, après en avoir délibéré, décide :

**Article 1.**

Sont désignés, parmi les élus de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, pour siéger à la commission permanente des projets pédagogiques (C3P) :

<b>Titulaires</b>
Ilana RABET-AJON
Elodie PRROUTEAU
Elliott VIVANT
Florian FERRET

**Article 2.**

Les représentants siègent au sein à de la commission permanente des projets pédagogiques jusqu'à échéance de leur mandat au sein de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'université de Bordeaux.

**Article 3.**

La présente délibération sera transmise à la Rectrice, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions du règlement portant modalités de publication des actes à caractère réglementaire du 30 janvier 2014 de l'Université de Bordeaux.

Adoptée à l'unanimité des votes exprimés :  
25 votes favorables  
3 oppositions  
3 abstentions

Le président du Conseil Académique,

Dean LEWIS

